

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 22 (1914)
Heft: 2

Artikel: L'affaire de Thierrens (1798)
Autor: Landry, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-19488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans cette auberge en attendant quelqu'un, il vit entrer Melet avec d'autres personnes dont il dit ne pas se rappeler les noms. Il ajouta que Melet but et mangea avec ces personnes, mais non pas avec lui et qu'ils ne se parlèrent pas.

Albert de MONTET.

(*A suivre*).

L'AFFAIRE DE THIERRENS (1798).

Dans une étude de cet événement due à M. le professeur Eugène Mottaz et publiée par la *Revue historique vaudoise* en 1899, on lit à la page 259 la phrase suivante :

« L'escorte du parlementaire (Autier) fut augmentée de » deux dragons vaudois dont les noms ne nous sont pas » parvenus, etc. »

On nous communique la pièce suivante encore inédite qui est une contribution à la mystérieuse affaire de Thierrens¹.

« Je déclare que M. Berthe² Briod, dragon de la Compagnie Mandrau³, s'est parfaitement conduit envers moi, » quand j'ai été attaqué au village de thyeran et que je lui » dois peut-être la vie.

» Moudon se 6 pluviose an 6 Reg.

» L'aide de camp du général Ménard, commandant l'armée française, sur les frontières du pays de Vaud.

» AUTIER »

John LANDRY.

¹ L'original est en mains de M. F. Briod à Curtilles.

² Lisez « Beat ».

³ Lisez Mandrot.